



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Circulaire n°5383 du 26/08/2015

Grilles-horaires de référence des options de base groupées. Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organisé par Wallonie-Bruxelles-Enseignement.

Année scolaire 2015-2016

Cette circulaire confirme les circulaires 4984 du 09/09/2014 et 5158 du 18/02/2015 et les complète par 3 nouvelles grilles-horaires

Réseaux et niveaux concernés

Fédération Wallonie- Bruxelles

Libre subventionné

libre confessionnel

libre non confessionnel)

Officiel subventionné

X Niveaux : Secondaire

Type de circulaire

Circulaire administrative

Circulaire informative

Période de validité

A partir du

Du 01/09/2015 au 30/06/2016

Documents à renvoyer

Oui

Date limite :

Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements dispensant de l'enseignement secondaire organisé par Wallonie-Bruxelles-Enseignement

Pour information :

- Aux membres du Service d'Inspection de ces établissements ;
- Aux membres du Service de Conseil et de Soutien pédagogiques de l'enseignement secondaire organisé par Wallonie-Bruxelles-Enseignement ;
- Aux directions des Hautes Ecoles organisées par Wallonie-Bruxelles-Enseignement ;
- Aux directions des Centres PMS de Wallonie-Bruxelles-Enseignement ;
- A la FAPEO ;
- Aux directions du CAF et du CTP ;
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre / Administration : Madame Joëlle MILQUET, Ministre de l'Éducation

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Madame Catherine GUISET	02/690 80 32	catherine.guisset@cfwb.be
Monsieur Jean-Christophe WILEN	02/690 82 97	jean-christophe.wilen@cfwb.be
Madame Bernadette WOOS	02/690 81 03	bernadette.woos@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame la Préfète des Etudes,

Monsieur le Préfet des Etudes,

Madame la Directrice,

Monsieur le Directeur,

Je vous informe que les grilles horaires des options de base groupées reprises dans la circulaire n° 4984 du 09/09/2014, telle que complétée par la circulaire n° 5158 du 18/02/2015, resteront d'application au cours de l'année scolaire 2015-2016 dans l'enseignement de plein exercice organisé par Wallonie-Bruxelles-Enseignement.

3 nouvelles grilles-horaires seront également d'application au cours de cette même année scolaire. Les OBG concernées sont les suivantes :

1. *Couvreur-Etancheur/Couvreuse-Etancheuse : Nouvelle option : Organisation CPU en 3 ans - Option 3229*

		CODE	5P	6P	7P
CT	Technologie – Connaissance et utilisation des matériaux – Dessin technique	4382	8	8	8
PP	Travaux pratiques et méthodes	3231	12	12	9
	Renforcement	4162	3	3	3
CT/PP	Remédiation	4192	2	2	2
Total			25	25	22

2. *Mécanicien en cycles/Mécanicienne en cycles – Option 2331*

	CODE	5P	6P
FORMATION GENERALE ORIENTEE	8812		
Connaissance de gestion	2988	2	2
FORMATION TECHNIQUE	8851		
Electricité, électronique et schémas appliqués	4168	2	2
Technologie et législation	4376	4	4
Mécanique	2363	3	3
TRAVAUX PRATIQUES ET METHODES – STAGES	8852		
TP et méthodes	3231	14	14
Total		25	25

3. *Optique – Option 9208*

	CODE	5 TQ	6 TQ
FORMATION COMMUNE ORIENTEE	8858		
Mathématique	3104	3	3
LMI	2001	2	2
FORMATION TECHNIQUE	8851		
Technologie du métier	4294	4	
Technologie	4201		3
Physique appliquée	2533	2	2
Biologie appliquée	1063	2	2
Optométrie	2455	2	3
Labo optométrie	2901	2	2
TP Optique lunetterie	3309	8	4
Contactologie	2905		2
Labo contactologie	2906		2
Total		25	25

La Ministre de l'Education,

Joëlle MILQUET